



MAIRIE :

1 Place Général De Gaulle 57810 RECHICOURT LE CHATEAU

Tél : 03 87 24 60 32 – Fax : 03 87 24 65 49

E-mail : mairie-rechicourt@wanadoo.fr

Site : www.rechicourt-le-chateau.fr

BULLETIN MUNICIPAL



RECHICOURT LE CHATEAU

ANNEE 2012 - N° 30



Chers concitoyennes et concitoyens,

Tous les ans, à pareille époque, est édité le bulletin municipal. C'est l'occasion pour l'équipe municipale et les présidents d'associations de faire le point sur les événements passés qui ont animé la vie de notre commune, qu'ils soient heureux ou douloureux. Celui de cette année porte le bel âge de 30 ans.

Je ne veux pas vous seriner avec la crise européenne que nous vivons et que nous ressentons dans tous les domaines de notre quotidien et contre laquelle nous sommes, à notre niveau, bien impuissants. Il vaut mieux dans un premier temps arriver à gérer au mieux la nôtre. Vous trouverez peut-être mes propos curieux, mais nous devons faire face aux difficultés budgétaires, aux actes d'incivilité et à l'individualisme qui nuisent à notre collectivité.

La crise européenne a pour effet de perturber les finances communales, de par le gel des dotations attribuées. La gestion du budget s'articule, dans sa fonction première, autour du maintien et de l'amélioration des infrastructures en faisant bon usage de nos deniers. C'est pour cela que nous avons réduit le programme de travaux en tenant compte des priorités. Les pages des travaux du bulletin vous décriront les choix faits.

Pour les personnes qui surfent sur le web, le site INTERNET de la commune : « www.rechicourt-le-chateau.fr » permet à tout un chacun d'accéder à toutes les informations relatives à la commune. Vous êtes de plus en plus d'internautes à le visiter et ainsi pouvoir suivre les décisions du conseil municipal. En matière de culture, la bibliothèque « Jean-Marie PELT », installée dans la salle socio-éducative, est ouverte tous les mardis de 16 heures à 19 heures.

La Communauté de Communes du Pays des Etangs a été endeuillée par le décès de Michel BONNETIER. Maire de FOULCREY, Président de la Communauté de Communes, Monsieur Michel BONNETIER avait démissionné de ses deux mandats pour raisons de santé. C'est mon collègue et voisin, Jean-Paul LEROY, Maire de MOUSSEY, qui a été élu Président de la structure intercommunale. Je veux également rendre hommage à Claude SCHEID, décédé le 12 octobre 2012. Claude est entré au conseil municipal en 1983 et a assuré les fonctions d'Adjoint au Maire de 1989 à 1995 dans l'équipe de Monsieur Jean PEDRETTI alors Maire. En plus de sa fonction d'Adjoint au Maire, Claude, bien qu'habitant REDING, s'investissait dans la vie associative locale ; il a été, durant plusieurs années, Trésorier au sein de l'association « chorale Mélodie ». Je garderai de mes deux amis et collègues, un souvenir ému.

Je remercie tous les nouveaux habitants propriétaires ou locataires d'avoir choisi Réchicourt-le-Château pour y vivre. Réchicourt-le-Château a un tissu associatif diversifié qui permet à chacune et chacun de pouvoir s'investir, si ceci l'intéresse, ou de se divertir. Le monde associatif recrute sans distinction de pensée philosophique ou religieuse.

En 2012, 4 couples se sont dit oui. 6 bébés ont fait la joie de leurs parents. Hélas, 7 personnes nous ont quittés ; j'adresse mes condoléances les plus attristées aux familles endeuillées. Aux personnes qui sont dans la souffrance physique ou morale, j'exprime toute ma sympathie et mon soutien à un retour d'une vie normale et paisible. Au nom de toute l'équipe municipale, des employés communaux, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2013. Croisons les doigts, un jour le soleil revient et les ennuis s'estompent. Courage !

Votre Maire,
Gérard KELLE.



RETROSPECTIVE DE L'ANNEE 2012

Les événements qui font la vie de la commune sont commentés dans les pages du bulletin. Jour après jour, ils rythment la vie de notre village et de notre cité. Retour sur certains d'entre eux au fil des mois....



Janvier : les vœux du Maire

Cérémonie simple et amicale au cours de laquelle le Maire informe sur les actions menées l'année écoulée et présente les projets. Les Conseillers Municipaux, le Personnel Communal, les Associations et Entreprises locales, les anciens Maire et Adjoint, le Conseiller Général et les services de gendarmerie sont invités par le Maire.

Février : Le repas des Anciens

68 Réchicourtois ont participé au repas des Anciens organisé conjointement avec la commune de Moussey.

Toujours très apprécié, ce repas est une fête pour tous.

L'occasion de partager un après-midi de convivialité et de distraction et d'estomper quelque peu les tracas de la vie quotidienne.



Février : Le départ de Sœur Madeleine

La Municipalité et la Cté de Paroisses honorent Sœur Madeleine qui quitte la commune après y avoir séjourné près de deux ans. Durant cette période, Sœur Madeleine s'est plus particulièrement engagée auprès des enfants. Avec les parents, les amis bénévoles, elle a réuni les enfants pour partager des discussions autour de thème à vocation religieuse en y associant des activités adaptées à l'âge des petits

Mars : Soirée cabaret.



Samedi 03 mars la chorale Mélodie organise un spectacle cabaret et reçoit Lise GARNIER.

Un spectacle haut en couleur, très apprécié du public qui rit, applaudit et est sous le charme de cette artiste de talent, aux multiples facettes. On en redemande !.



Avril : Elections présidentielles

414 votants au 1^{er} tour de scrutin le 22 avril,
400 votants au 2^{ème} tour de scrutin le 06 mai.

04 jeunes Réchicourtois nés en 1993 sont appelés à voter pour la 1^{ère} fois.

Mai : Les Commémorations

La commune de Réchicourt le Château respecte le devoir de Mémoire lors des commémorations des 11 Novembre 1918 et 08 mai 1945 aux Monuments aux Morts.



Juin : Elections législatives.

283 votants au 1^{er} tour de scrutin le 10 juin,
281 votants au 2^{ème} tour de scrutin le 17 juin.

L'occasion nous est donnée par le biais de ce bulletin de remercier nos administrés qui acceptent d'assumer les fonctions de scrutateurs lors des élections. A 4 reprises cette année, ils ont donné de leur temps pour assurer les permanences de 2 heures aux bureaux de vote et, pour certains, effectuer à la suite de ces permanences les opérations de dépouillement des bulletins de vote. Nous saluons leur civisme et leur bénévolat.

Juillet/Août : c'est la trêve des vacances et la période des réjouissances en plein air mais la pluie joue quelque peu les trouble-fêtes.

« LES ETANGS EN FOLIE » : 9^{ème} édition pour cet événement mis sur pied par la Communauté de Communes du Pays des Etangs et qui se déroule chaque année dans une des communes du canton. Richeval est à l'honneur ce 30 juin 2012 et, bien que la météo soit peu engageante, près de 200 personnes ont répondu à l'invitation de la CCPE.

17 juillet : Pluie, bourrasques de vent, froid ; les organisateurs de la FETE DE L'EAU ne sont pas pour autant découragés et parviennent à programmer leurs animations aux abords de l'étang et même à attirer un grand nombre de spectateurs pour le feu d'artifice tiré sur l'eau.

02/03 juillet :



Un groupe de marcheurs les « Cul de Jatte du Mauge » originaire de Hamois, proche de Namur en Belgique, fait étape à Réchicourt le Château et s'installe pour la nuit à la salle des fêtes.

Septembre : visites, rencontres, journée du patrimoine.

Le Comité d'Histoire Régionale piloté par le Conseil Régional de Lorraine s'est déplacé sur le territoire pour découvrir le site industriel de Bataville. Les Maires de Moussey et Réchicourt-le-Château ont partagé leur vécu sur ce site en animant une visite historique et architecturale des lieux.

La matinée s'est terminée par la visite des autres infrastructures (écoles, terrains de sports, église) et par une réunion dans les locaux de l'ancienne cantine à laquelle participait une vingtaine d'associations Vosgienne, Meurthe et Mosellane et Mosellane de l'Histoire et du Patrimoine Lorrain (dont l'association locale « la chaussure Bataville »).



A l'occasion des journées du patrimoine, des activités ont été organisées sur le secteur de Moussey et Réchicourt-le-Château. Le Château, la Grande Ecluse, l'usine de Bataville, le château d'Hellocourt, l'église de Bataville ont attiré un nombreux public et les animations proposées (présentations, projections, conférences, musique) ont ravi les curieux et les nostalgiques.

04 septembre :
rentrée scolaire à l'école maternelle





LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



21 septembre : Le syndicat d'Initiative organisateur du concours des Maisons Fleuries reçoit les gagnantes du concours 2012 pour les remercier de leur contribution en matière de fleurissement. La Municipalité félicite les lauréates.



En juillet, le Maire a accompagné le jury dans les rues du village et de la cité : Mesdames Françoise CHONT et Chantal WILHELM d'Ommeray.

LES LAUREATES DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2012





25 septembre : ERDF informe... les micro-coupage d'électricité : la faute aux corbeaux.

La Direction territoriale ERDF Moselle organise une réunion d'échanges à destination des élus des communes desservies par le poste de transformation d'Avricourt. Les micro-coupages à l'origine de perturbations sur le réseau enregistrées de mai à mi-août ne résultent pas d'un problème de maintenance ou d'élitage mais mettent en cause les nombreux corbeaux présents dans la périphérie des étangs. Pour pallier ces dérangements, divers travaux seront réalisés par ERDF : pose de balises sur les lignes pour faciliter le repérage des oiseaux, installation d'un équipement pour les dissuader de se poser sur les supports, mise en place de perchoirs attractifs.



La Municipalité et la section des Combattants fidèles au Devoir de Mémoire devant le Monument aux Morts



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2012

Décembre : chaque année, Saint-Nicolas et Père Fouettard vont à la rencontre des enfants lorrains. Ce 10 décembre, ils ont achevé leur périple par une visite à l'école du village.



Les élèves de l'école maternelle les ont accueillis dans leur salle de classe, puis ceux de l'école primaire les ont rejoints pour la distribution des friandises et la photo près du sapin.



Et nous ne pouvons terminer de retracer l'année sans évoquer le fait divers qu'a vécu le groupe de marcheurs Réchicourtois se rendant à Saint-Nicolas de Port pour assister aux animations organisées dans cette ville en l'honneur de Saint-Nicolas.



L'Est républicain du Mercredi 12 12 12.
Faits divers

Des pèlerins sauvent une jeune femme de la noyade

VENDREDI DERNIER, un groupe de onze randonneurs de l'association des Amis de l'Etang partaient de Réchicourt-le-Château pour accomplir une marche de 50 km en deux jours jusqu'à Saint-Nicolas-de-Port pour assister à la 767^e procession du Sire de Réchicourt. Après une première étape à Lagarde où ils ont été reçus par la commune, ils reprennent la route en direction d'Évinville. En fin de matinée, marchant le long du canal de la Marne au Rhin à la hauteur de l'écluse n°13, Frantz Gorin l'un des randonneurs du groupe entend des gémissements. Il aperçoit avec stupeur une jeune femme qui s'agrippe désespérément aux herbes de la berge. Il s'allonge sur le bord et avec l'aide d'un de ses compagnons de route Didier Devantoux, il parvient à saisir la malheureuse qui se



■ Arrivée à Saint-Nicolas-de-Port pour le groupe de randonneurs de Réchicourt-le-Château.

noyait. Arrivés à la rescousse, leurs amis les aident à la tirer de l'eau glacée avec son chien et à la porter vers un local technique de l'écluse où ils lui donnent vêtements

et chaussures de rechange tout en appelant les secours.

A cause d'un chien

Arrivés rapidement sur les lieux, les pompiers d'Avri-

court et de Lunéville ont pris en charge la rescapée. La jeune femme, prénommée Laurie et originaire de Lagarde, promenait deux chiens le long de la berge et avait voulu rattraper l'un

d'eux tombé à l'eau.

Parmi le groupe de randonneurs se trouvait le président de l'association qui organise chaque année en juillet la fête de l'eau. Également maire de Réchicourt, Gérard Kelle est ancien pompier et moniteur de secourisme. Dans ce groupe providentiel, se trouvait aussi un animateur de randonnée entraîné à gérer des situations périlleuses. Arrivés à bon port le samedi à Saint-Nicolas, les sauveteurs retrouvaient leurs amis venus en bus et n'étaient pas loin de croire à l'intervention du saint. Patras car il est bien étonnant de trouver des sauveteurs dans le froid de l'hiver le long des berges du canal. Avant de regagner Réchicourt, les pèlerins décidaient d'envoyer une belle carte de Saint-Nicolas à la jeune femme.

De notre correspondante locale **Noëlle DIAQUIN**

BUDGET COMMUNAL – ANNEE 2012 –

Délibéré et voté en séance de conseil municipal le 14 avril 2012.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		VOTE	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		VOTE
CHAP.	LIBELLE DES DEPENSES		CHAP.	LIBELLE DES RECETTES	
<u>011</u>	Charges à caractère général	87900	<u>013</u>	Atténuations de charges	2000
<u>012</u>	Charges de personnel et assimilés	149630	<u>70</u>	Produits des services et ventes	28800
<u>014</u>	Atténuations de produits	52387	<u>73</u>	Impôts et taxes	160850
<u>65</u>	Autres charges de gestion courante	48250	<u>74</u>	Dotations et participations	149692
<u>66</u>	Charges financières	8800	<u>75</u>	Autres produits de gestion	34000
<u>67</u>	Charges exceptionnelles	2082	<u>77</u>	Produits exceptionnels	9735
<u>023</u>	Virement section d'Investissement	36028			
TOTAL DEP. DE FONCTIONNEMENT		385077	TOTAL REC. DE FONCTIONNEMENT		385077
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		VOTE	RECETTES D'INVESTISSEMENT		VOTE
CHAP.	LIBELLE DES DEPENSES		CHAP.	LIBELLE DES DEPENSES	
<u>20</u>	Immobilisations incorporelles	5300	<u>13</u>	Subventions d'invest/reçues	25650
<u>204</u>	Subventions d'équipement versées	6620	<u>16</u>	Emprunts	39067
<u>21</u>	Immobilisations corporelles	29800	<u>10</u>	Dotations, fonds et réserves	17002
<u>16</u>	Emprunts (capital)	29190	<u>165</u>	Dépôts et cautionnement reçus	690
<u>001</u>	Reports solde 2011	54577	<u>024</u>	Produits des cessions	7050
			<u>021</u>	Virement de la section de Fonct/	36028
TOTAL DEP. D'INVESTISSEMENT		125487	TOTAL REC. D'INVESTISSEMENT		125487

Le budget primitif : Le budget primitif correspond à un budget prévisionnel pour l'année en cours. Il énonce les moyens financiers correspondant aux projets définis.

Il fixe le montant des taxes diverses. Il autorise juridiquement le maire à percevoir les recettes et à exécuter les dépenses dans les limites des crédits votés.

Les décisions modificatives : Des ajustements, appelés DECISIONS MODIFICATIVES, peuvent se faire en cours d'année.

Elles sont votées par le conseil municipal.

Le budget primitif et les décisions modificatives forment le budget total de la commune.

Le compte administratif : Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées par la commune dans l'année. Il doit être présenté au conseil municipal dans les 6 mois qui suivent la fin de l'exercice. Il permet de contrôler la gestion de la commune, et de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif et des décisions modificatives sont bien celles réalisées.

La transparence du budget : A ces quatre étapes de l'élaboration du budget correspondent des documents officiels visés par la Sous-Préfecture de Sarrebourg. Chacun d'eux est en libre accès au public, comme le sont toutes les délibérations prises par le conseil municipal.

TRAVAUX



Janvier : au gîte, pose d'une porte entre le couloir et les pièces principales pour éviter des pertes de chaleur.
coût : 447,00€.

Amélioration du confort avec l'installation d'un sèche linge. Coût : 296,00€.



Juillet : pose de ralentisseurs, route d'Avricourt par les élus (MM. KELLE-PATE-THOMAS) et les ouvriers communaux (MM. CROUZEL – PELTE)
Coût des travaux : 2500,00€ subventionnés à hauteur de 870,00€ par le Département.



Réfection d'une partie de la toiture du groupe scolaire. Travaux effectués par l'entreprise Lorraine/Polyvalence.

Coût des travaux : 27.213,11€
Ces travaux bénéficient de subventions

- Etat (Dotation d'Equipeement) : 7.963,00€
- Etat (Ministère de l'Intérieur) : 5.000,00€
- Département : 5.000,00€

La commune récupère le montant de la TVA.



TRAVAUX



Août : A Bataville, les joueurs de pétanque disposent d'une surface de jeu rénovée.

Septembre : Travaux d'entretien.

A la suite de la mise en place du columbarium l'an dernier, l'accès en pavés est réalisé et le banc est installé.



Octobre

A la suite de la mini-tempête du 16 décembre 2011, des dégâts ont été constatés sur plusieurs pans du clocher de l'église du village. Des dommages conséquents que la commune a fait réparer après le constat par l'expert délégué auprès de l'organisme assurant les biens de la commune.

Notons également les travaux de réfection de la toiture de la « salle d'œuvre » qui jouxte l'église de Bataville. Travaux financés à 50% par les communes de Moussey et Réchicourt.

Coût pour la commune : 6620,00€

TRAVAUX



Novembre : Sécurité près de l'école le grand sapin est coupé, l'arbre en bordure de route est élagué. (travaux réalisés gracieusement par l'entreprise LORRAINE POLYVALENCE).



GITE LE PRE FLORENTIN

39 Grand'Rue
57810 RECHICOURT LE CHATEAU



Bilan 2012

Notre gîte a connu un beau succès en terme de réservation : 23 semaines et 3 WE d'occupation sur l'ensemble de l'année 2012. Un bilan positif reconnu par **GITE DE FRANCE MOSELLE** et **MOSELLE TOURISME**, qui visent par leurs actions de partenariat avec la commune, à promouvoir et valoriser le gîte (INTERNET, brochures de présentation, suivi des réservations).



La convention de mandat renouvelée pour 2013 avec le Comité du Tourisme précise les modalités de gestion et en particulier la tarification à appliquer (sans changement par rapport à 2012) :

- période de vacances scolaires : 370,00€ la semaine,
- hors période vacances scolaires : 300,00€ la semaine.
- week-end : 160,00€ du vendredi soir au dimanche soir.

La commune, propriétaire, accorde l'exclusivité de la réservation à **MOSELLE TOURISME** mais peut lui recommander les clients dont elle aurait directement connaissance ; une priorité étant accordée à ces derniers.

MOSELLE TOURISME
RESERVATION CLIENTELE
03.87.37.57.63/69
E-mail : individuels@moselle-tourisme.com

Projets 2013 :

Dans le cadre du projet de valorisation des hébergements situés à proximité des sites de pêche, la Fédération Départementale de la pêche, représentée par Monsieur Bernard KIEFER, a présenté à la Municipalité un projet à l'effet de qualifier le gîte du label **GITE DE PECHE**.

MOSELLE TOURISME est partenaire de l'opération
Notre gîte répond aux conditions de qualifications requises :
o Offrir la possibilité de pratiquer la pêche à proximité,
o Comporter un équipement nécessaire,
o Être géré par un propriétaire (ou responsable) compétent et disponible.



La convention entre la commune et la Fédération Départementale de la pêche qui formalise les engagements des différents partenaires dans le cadre du projet de valorisation de l'hébergement a été signée le 19 décembre 2012

N° de téléphone utiles...

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE : (tél : 03.87.07.87.84)

- lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 13 à 15 heures.

HORAIRES D'OUVERTURE DU CENTRE DE SOINS : (tél : 03.87.24.60.59)

- lundi et vendredi de 8 h à 12 h.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ETANGS : (tél : 03.87.07.42.02)

HORAIRES D'OUVERTURE

- du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Elles se font en Mairie (en juin pour l'année scolaire suivante). Les parents doivent se munir de leur livret de famille. Une attestation d'inscription sera fournie ; elle est destinée à être remise à l'école où sera scolarisé l'enfant.

Écoles maternelles :

03.87.24.70.49 (village)

03.87.24.64.85 (Bataville)

Écoles primaires :

03.87.24.70.50 (village)

03.87.24.61.81 (Bataville)

VIE PAROISSIALE

Des relais paroissiaux sont en charge de l'organisation des offices religieux.

En cas d'absence de Monsieur le Curé (03.87.24.60.19) s'adresser à

- VOIRIN Annie : 03.87.24.64.17

- STEPHAN Annelise : 03.87.24.63.33

- Communauté religieuse : 03.87.24.69.17



LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme a définitivement remplacé le Plan d'Occupation des Sols.

Dans sa réunion du 24 mai 2012, le conseil municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme de Rechicourt le Château. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) fixe obligatoirement les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols. Il doit également exposer le diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques.

C'est à ce document d'urbanisme, et à son règlement qu'il convient de se référer pour toute construction sur le territoire communal.

Parallèlement à cette validation, le conseil municipal a instauré un Droit de Prémption Urbain (DPU) sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser du territoire. Ce droit permet à la commune de mener une politique foncière en vue de la réalisation d'opérations d'aménagement par l'acquisition de biens à l'occasion de mutations.

C'est un gros travail de réflexion et de concertation avec tous les partenaires associés qui a été mené par la commune depuis le 10 juillet 2008, date à laquelle le conseil municipal a décidé de prescrire la révision du Plan d'Occupation des Sols en vue de le transformer en Plan local d'urbanisme.

Durant ces 4 années, la commune a informé ses habitants de l'évolution du projet, notamment dans les bulletins municipaux, les circulaires d'information et plus récemment par le biais du site Internet de la commune.

En 2012, l'enquête publique menée du 16 janvier au 16 février a constitué la dernière étape dans l'évolution du projet.

Le Plan Local d'Urbanisme et ses annexes sont consultables en Mairie et sur le site Internet de la commune : www.rechicourt-le-chateau.fr



les membres de la commission locale et les partenaires associés en réunion.

L'enquête publique s'est déroulée à la mairie. Durant ses permanences, Madame Pierrette RAYMOND désignée Commissaire Enquêteur par le Tribunal Administratif, a reçu les observations du public et consigné les observations sur le registre d'enquête.



A L'HONNEUR EN 2012



Monsieur Yvon LEONI, 90 ans le 26 janvier

Madame Sophie DEMLING, 90 ans le 11 avril.

Une délégation de la municipalité s'est déplacée chez nos nouveaux nonagénaires pour leur présenter ses meilleurs vœux.

INFORMATIONS – SERVICES - VIE MUNICIPALE

Recensement de la population...

Population légale en vigueur
COMMUNE DE RECHICOURT LE CHATEAU

à compter du 1^{er} janvier 2013
(source INSEE décembre 2012)

Population municipale :	595
Population comptée à part :	11
Population totale :	606

pour mémoire
population au 1^{er} janvier 2011
(source INSEE décembre 2010)

572
8
580



La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune (les étudiants, les personnes placées dans un établissement privé ou public de santé, maison de retraite, résidences sociales...)

Recensement des jeunes...



Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie de leur domicile, dès 16 ans. Se présenter avec le livret de famille. Une attestation de recensement sera remise. Cette attestation est réclamée pour toute inscription à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Inscriptions sur les listes électorales...

Vous aurez 18 ans en 2013 ? Vous venez d'arriver dans la commune ? Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales pour obtenir votre carte électorale.

L'inscription sur les listes électorales, même si elle est obligatoire, relève d'une démarche volontaire de l'électeur qui doit déposer lui-même sa demande d'inscription ou de modification.

Pour être inscrit sur la liste électorale, deux conditions cumulatives sont nécessaires : avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire être majeur, de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques. Il faut également avoir une attache avec la commune, c'est-à-dire soit y être domicilié, soit y résider depuis six mois au moins de façon continue et effective, soit y payer depuis cinq ans au moins la taxe foncière, la taxe d'habitation ou la taxe professionnelle.

Incivilités...

La Municipalité déplore que des actes d'incivilité de tous genres deviennent monnaie courante dans la commune, comme le montrent ces clichés, malgré les remarques réitérées au travers des flash infos et des bulletins municipaux. Ces faits regrettables nuisent à l'ensemble de la collectivité. Ce comportement irrespectueux a un coût supporté par la collectivité, sans compter l'impact sur l'image que cela donne à notre commune.

la voiture de la commune a été prise pour cible dans la cour de l'école.



des déchets sont déposés n'importe où dans la nature



ou devant la Mairie

La Municipalité déplore tout autant les problèmes de voisinage qui perturbent la vie en société et souhaite qu'en 2013 tous ces désagréments ne se reproduisent pas.

Quelques conseils avant de partir en vacances...

- Avisez vos voisins de votre départ ; votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement vos volets.
- Signalez votre absence à la Gendarmerie. Dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances », une tournée de surveillance sera alors mise en place.
- Faites suivre votre courrier ou faites-le prendre par une personne de confiance : une boîte à lettres débordante de plis révèle une longue absence.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence, ou transférez vos appels si vous le pouvez.

Arrêtés municipaux en vigueur...

- Le stationnement des poids lourds de plus de 3,5 tonnes **est interdit** sur les trottoirs et places communales (**sauf livraison**) sur l'ensemble du territoire de la commune de Réchicourt le Château. (Arrêté municipal du 11.12.2002).

- La vitesse des véhicules **est limitée à 30 KM/heure** sur toutes les routes ou portions de routes traversant la cité Bataville (Arrêté municipal du 13.10.1994).

Ces sont, parmi d'autres, des réglementations prescrites par arrêté municipal en vue d'assurer la sécurité routière sur le territoire de la commune. Merci à tous les usagers de la route de les respecter.



Extrait de l'arrêté municipal du 28.05.2009

L'utilisation des machines bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage est réglementée.

Les horaires à respecter pour l'emploi d'engins bruyants (tondeuses, tronçonneuses..) sont les suivantes :

- du lundi au vendredi de 8 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30.
- le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h.
- le dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h.

Agréments d'assistantes maternelles ...

Liste des assistantes maternelles sur la commune

BERGER Mireille :	03.87.25.73.20
ERMANN Martine :	03.87.24.68.33
ERMANN Yolande :	03.87.24.66.93
THOMAS Valérie :	03.87.24.65.64
TIHA Séverine :	06.18.17.07.05



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

« Jean-Marie PELT »



PERMANENCES LE MARDI SOIR

de 16 h 00 à 19 h 00 (salle socio-éducative)

romans, littérature, vie pratique, documentaires,
histoire, livres pour la jeunesse - PRET DE DVD.



ETAT CIVIL 2012

NAISSANCES :

nos vœux de prospérité aux nouveaux nés

Hugo MATROT, né le 14 mai à Sarrebourg, domicilié 24 bis, Lotissement Saint-Blaise.

Robin CREMEL, né le 24 juin à Lunéville, domicilié 18 Route d'Avricourt.

Manon CASIER-STAMMER, née le 31 octobre à Sarrebourg, domiciliée 34 Grand'Rue. (photo non fournie)

Séléna KIEFER, née le 22 novembre à Sarrebourg, domiciliée 12 rue des 3 chênes. (photo non fournie)

Grégoire DIBOURG, né le 12 décembre à Sarrebourg, domicilié 30 Grand'Rue.

Hugo KURTZ-KNITTEL, né le 30 décembre à Saverne, domicilié 33 Grand'Rue.



MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur aux époux.



Jean-Pierre JACQUOT
& Stéphanie COGHETTO
(3 rue du stade)



Christophe THIERRY & Annabelle GALLAIS
(3 Place de l'église)



Jean-Marie PIZELLE & Sandrine ROMMELAERE
(39 rue des Ecoles)



Teddy VERRBRUGGHE & Ophélie FAIVRE
(2 rue du Château)

DECES :

mars : Laurent GRAND le 07 mars à Sarrebourg

avril : Camille DONNENWIRTH, le 09 avril à Bisping.

juin : Christian ZENS, le 14 juin à Sarrebourg
Martine DONNENWIRTH (MARCHAL) le 30 juin à Vandoeuvre les Nancy.

août : Michel HERANVAL le 25 août à Dieuze.

septembre : René GERARD le 1^{er} septembre à Sarrebourg.

octobre : Mauricette DIGNIEL (PERRIN) le 02 octobre à Blâmont.

**La vie qui passe nous enlève jour après jour des cœurs proches du nôtre, des visages aimés que nous pleurons et dont la perte est une douleur intensément ressentie.
Nous adressons aux familles en deuil l'expression émue de notre sincère et douloureuse affliction.**



L. GRAND



Ch. ZENS



M. HERANVAL



R. GERARD



M. DIGNIEL

LES ASSOCIATIONS

Les associations du canton se sont retrouvées fin 2012 pour l'établissement du calendrier de l'année 2013. Elles se sont concertées et entendues pour une organisation cohérente et équitable des manifestations.

Les différentes associations de Réchicourt-le-Château contribuent à la cohésion de notre commune et à sa vitalité. Merci à celles et ceux qui les animent.

MANIFESTATIONS, FETES ET EVENEMENTS LOCAUX EN 2013

<u>Associations</u>	<u>Evénements</u>	<u>Lieux</u>	<u>Dates</u>
Amicale des Donneurs de Sang	Don du sang	Salle Réchicourt	25.01.2013 04.09.2013
Les Amis de l'Etang	Loto	Salle de Moussey	16.02.2013
Les Amis de l'Etang	Soirée dansante	Salle de Réchicourt	23.02.2013
Les Amis de l'Etang	Loto	Salle de Moussey	07.04.2013
Les Amis de l'Etang	Rallye automobile		12.05.2013
Les Amis de l'Etang	Fête de l'Eau	Secteur de l'étang	21.07.2013
Les Amis de l'Etang	Loto	Salle de Réchicourt	30.08.2013
Les Amis de l'Etang	Repas dansant	Salle de Réchicourt	31.08.2013
Les Amis de l'Etang	Vide grenier	Fête patronale du village	01.09.2013
Les Amis de l'Etang	Soirée « Beaujolais »	Salle de Réchicourt	23.11.2013
Les Amis de l'Etang	Pèlerinage (à pied)	A St Nicolas de Port	07.12.2013
Les Amis de l'Etang	Vente de chocolat	Salle de Réchicourt	14.12.2013
Loisirs et Amitié	Loto gastronomique	Salle de Réchicourt	17.03.2013
Loisirs et Amitié	Concours de belote	Salle de Réchicourt	21.04.2013
Loisirs et Amitié	Loto gastronomique	Salle de Moussey	24.11.2013
Mélodie et Méli-notes	Assemblée Générale	Salle de Réchicourt	27.01.2013
Mélodie et Méli-notes	Soirée Cabaret	Salle de Réchicourt	09.03.2013
Mélodie et Méli-notes	Concert	Eglise de Bataville	15.06.2013
Mélodie et Méli-notes	Marche	Autour de Réchicourt	20.10.2013
Mélodie et Méli-notes	Soupe aux pois	Salle de Réchicourt	20.10.2013
Mélodie et Méli-notes	Veillée de Noël	Salle de Réchicourt	14.12.2013

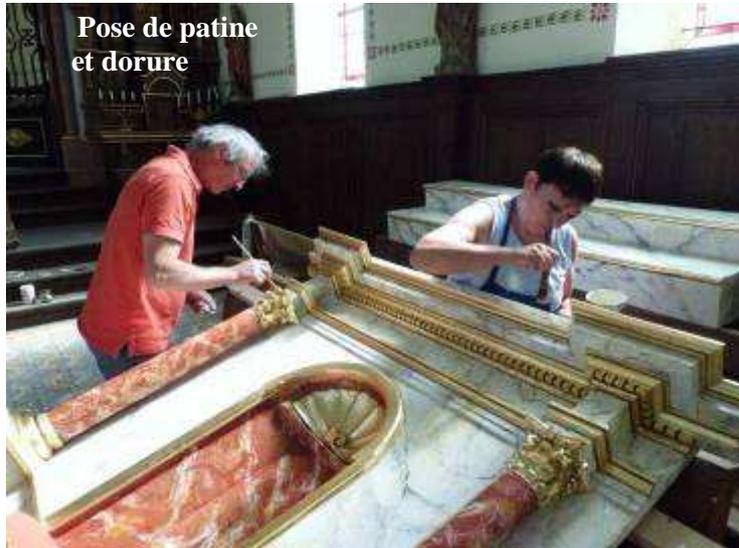
Les activités habituelles proposées par les Associations à la salle socio-éducative :

- lundi, de 17 h 30 à 20 h 30 : SEANCES DE YOGA.
- mardi, de 16 h 00 à 19 h 00 : PERMANENCES BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE.
- jeudi, de 14 h 00 à 17 h 00 (1 jeudi sur 2) : CLUB LOISIRS ET AMITIE.
- jeudi, de 20 h 00 à 21 h 30 : DANSE COUNTRY.
- vendredi, de 20 h 00 à 22 h 15 : CHORALE MELODIE : REPETITIONS.
- samedi, de 14 00 à 15 H 30 (1 samedi sur 2) : MELI-NOTES : REPETITIONS.

ASSOCIATION CULTURELLE DU CHATEAU

L'association a réalisé la restauration de la façade de l'autel de la chapelle d'Albeschaux, à Fribourg datant de la fin du 18^{ème} siècle. Les dorures à la feuille et les faux marbres peints ont été reconstitués ainsi que le tableau du fronton. Je remercie très particulièrement mes collaborateurs, Josiane HUSSON et Francis HERIC, qui ont mis leur talent au service de cette réalisation bénévole.

Guy VETTER, Président de l'association



LA FABRIQUE

Après quelques années d'avaries, voilà notre clocher revenu à son état d'origine. Nous remercions très vivement la Municipalité pour avoir entrepris ces travaux. Il reste à revoir le fonctionnement des cadrans horaires, qui sont usés ; une dépense de plus qui se fera lorsque cela sera possible. Cela mettra un terme à la restauration du campanile. L'intérieur de l'église mérite une restauration sérieuse qui se fera en plusieurs étapes sur 2 ans minimum. Notre chance est d'avoir un prêtre, le Père FRANCOIS, qui nous offre une belle liturgie, une sacristaine de grandes qualités, Madame VOIRIN, un organiste, Monsieur AMANN et une chorale très dévoués. C'est une bonne raison de continuer avec votre présence et votre aide.

Guy VETTER,
Président de la Fabrique



LA PETANQUE A BATAVILLE

On gagne, on perd, mais pas la boule !

C'est toujours avec autant de plaisir que les boulistes se retrouvent sur le terrain tous les après-midi et par presque tous les temps. Le nombre de participants est en augmentation constante et nous sommes actuellement une vingtaine d'assidus à venir régulièrement. On peut cependant déplorer le manque d'amateurs venant du village, ainsi que la gent féminine qui n'a actuellement qu'une seule représentante. Un appel est donc lancé à toutes et tous ceux qui veulent partager ces moments de loisirs avec nous. Ils seront bien accueillis et auront de la place ; le maire nous ayant promis l'agrandissement du terrain, ce qui nous permettra de jouer dans des conditions optimales.

Hubert JOST



l'équipe locale



avec les joueurs de Château Salins

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

L'année 2012 sera à classer parmi les plus faibles au niveau du nombre de dons...

L'Amicale a organisé 3 collectes :
27 JANVIER = 33 dons
06 JUILLET = 24 dons
28 NOVEMBRE = 29 dons
Soit un total de **86 dons.**

Comme je vous l'avais annoncé l'an dernier, un regroupement a eu lieu avec les Amicales de Foulcrey et Moussey afin de rehausser le nombre de dons lors des collectes.

Malgré ce regroupement, on constate que le nombre de dons lors des collectes n'augmente pas.

Je demande à tous les donneurs de jouer le jeu en allant à FOULCREY et MOUSSEY, dans la mesure bien sûr que leur emploi du temps et leur santé le permettent.

Pour 2013 les 3 Amicales ont établi le planning suivant :

25 JANVIER	à RECHICOURT
02 AVRIL	à MOUSSEY
02 JUILLET	à FOULCREY
04 SEPTEMBRE	à RECHICOURT
19 NOVEMBRE	à MOUSSEY

Je remercie d'avance tous les bénévoles qui viendront aux différentes collectes.

Je profite de la parution de notre bulletin municipal pour féliciter nos cuisinières, qui nous concoctent de bons petits plats à chaque collecte.

Au nom de tout le comité, je vous souhaite une bonne année 2013.

Le Président : Dominique KELLE



ASSOCIATION « LES AMIS DE L'ETANG »

Chaque année, et ce depuis 2002, l'Association organise la FETE DE L'EAU sur le site de l'étang.

Le 3ème dimanche de juillet, le site se transforme en base de loisirs et l'événement est d'importance. Les 60 bénévoles de l'association et les professionnels des animations se mobilisent pour proposer tout un florilège d'activités et de festivités diverses et variées : brocante, démonstrations équestres, animations sur l'eau, jeux pour petits et grands... sans oublier la restauration du midi et du soir et le clou de la soirée avec le tir du feu d'artifice sur l'eau.

Certes ce 15 juillet, le déroulement des animations de plein air a été gâché par la pluie mais vers 23 heures, entre deux averses, ce fut une explosion de lumières multicolores dans le ciel et sur l'eau. Un spectacle de qualité aussi féérique qu'exceptionnel qui a été chaleureusement applaudi par le public.

Les participants ont continué ensuite la fête sous le grand chapiteau dressé pour la circonstance, où ils ont pu esquisser quelques pas de danse en compagnie de l'orchestre LES DIAMOND'S, qui comme a son habitude, a conquis l'auditoire.



LA FETE DE L'EAU reste un rendez-vous incontournable en juillet à l'étang et les organisateurs, nullement découragés, se préparent déjà pour le 21 juillet 2013.

L'association a organisé en 2012 d'autres événements qui ont connu un beau succès comme le LOTO du 15 JANVIER, le VIDE GRENIER à l'occasion de la FETE PATRONALE mais aussi le BAL COSTUME du 25 FEVRIER.

LOTO A LA SALLE COMMUNALE



VIDE -GRENIER DANS LES RUES DU VILLAGE



LA CONGREGATION DES SCEURS DE LA DIVINE PROVIDENCE

Dans le bulletin n°29 à la page 20, vous trouvez son âge vénérable sous le titre :

250 ANS ET TOUJOURS ACTIVE ! Quelle audace pourrions nous dire !

Mais c'est que la congrégation fait partie d'une seule lignée ou grande famille qui est née le 12 janvier 1762.

Tous les membres de la Congrégation, dont je suis une représentante à Réchicourt le Château, présentent les vœux priés à chaque habitant de la commune. Bonne route pendant les 365 jours de l'an neuf.

Après les célébrations des 250 ans de la fondation, la Congrégation entame une nouvelle étape de son histoire lancée par son fondateur Jean Martin MOYE en Lorraine et à son exemple par l'Abbé KREMP en Alsace.

Mais avant de reprendre le bateau, clôturons ce Jubilé.

Et comment cela se fera t'il ?

Solution : toutes les Sœurs de la Providence s'uniront le samedi 12 janvier 2013 pour 24 heures de prière d'action de grâce.

Au travers du monde, ce sont exactement 3027 Sœurs qui s'uniront les 12 ou 13 janvier prochains.

Sœur Marie Rita



SEPTEMBRE 2012 :

Le groupe de laïques et religieuses à Saint-Jean De Bassel.

CLUB LOISIRS ET AMITIE

Sortir de chez soi, se parler, rompre la solitude et la monotonie par le jeu, les rencontres, les sorties, dans un climat amical, c'est le but de notre club.

Les 11 membres du comité mettent tout leur cœur et leurs compétences pour le bon fonctionnement des activités. Nous sommes 75 adhérents et cette année, avec l'ouverture vers les plus jeunes, nous espérons renforcer nos conviviales rencontres qui se déroulent tous les 15 jours.

Cette année 2013, nous prévoyons 1 loto en mars et 1 en novembre. Un concours de belote, avec la participation de club « Rive du Sânon » aura lieu en avril 2013. Une sortie est envisagée fin mai.

Le repas des retrouvailles aura lieu en septembre et notre repas de Noël en décembre 2013.

Le club est ouvert à tous.

Le comité vous souhaite une bonne et heureuse année et une bonne santé.

La Présidente : Marcelle LUPFER



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Reconnue d'utilité publique (décret du 20 mai 1920)

7 Route de Moussey

57810 RECHICOURT LE CHATEAU

tél : 03.87.24.64.95

e-mail : fabien62@yahoo.fr

« LA FORCE DES EPREUVES ET DE SOUFFRANCES VECUES EST DE SAVOIR FAIRE DES HOMMES ».

Une nouvelle année commence ; Que chacun d'entre vous partage en famille et amis mes vœux de bonheur et surtout de santé, en particulier pour les plus anciens et tous les handicapés de la vie.

Aujourd'hui nous vivons dans un monde dangereux et difficile ; de nombreux pays sont en guerre, souvent bouleversés et traumatisés par un terrorisme aveugle qui tue toujours des innocents.

Nous devons promouvoir un lien évident entre esprit de défense et formation des jeunes à la citoyenneté, mais aussi sensibiliser à la défense en général, c'est à dire à la défense militaire, civile, économique et culturelle.

C'est avec cet esprit là, tous ensemble, que nous parviendrons à assurer la Paix et la Justice aux jeunes générations de notre beau pays la France.

La vie de la section, c'est aussi commémorer tout au long de l'année des dates qui ont marqué les Français.

8 mai, fin du 2^{ème} conflit mondial, 30 avril, journée nationale des Déportés, 25 septembre, journée nationale des Harkis, 11 novembre, fin du 1^{er} conflit mondial, 5 décembre, journée nationale des morts en Afrique Française du Nord.

Le vécu et les souffrances font partie de l'histoire.

Ces hommes, dont rien sur leur visage ne laissait supposer qu'ils avaient eu un jour 20 ans, ont eu plus que nous, mieux que nous, les armes à la main, l'amour sacré de la Patrie chevillé au corps, l'acceptation de faire leur devoir, marcher comme un seul homme et défendre la patrie en danger.

Le dimanche 23 septembre dernier, la section a remplacé son vieux drapeau datant de 1924, bien usé par le temps. Belle cérémonie avec une assistance nombreuse et la présence de 23 drapeaux des sections du secteur.

Le groupe d'une quinzaine d'enfants, filles et garçons placés entre chaque porte-drapeau, munis d'un petit drapeau tricolore, fut très remarqué et applaudi par l'assistance. Bravo aux parents !



Remise du nouveau drapeau par le
Président Jean-Marie HECKMANN à
Monsieur Paul DEMANGE Porte Drapeau



Tout drapeau a une Mairaine et un Parrain
Cet honneur revient à Madame Nicole
WEBER et à Monsieur Marcel MISCHLER

« L’emblème de la Patrie réunit ceux qui la
regardent, quelle que soit leur différence.
Il rapproche les uns et les autres et fortifie les
amitiés »

Les 3 couleurs de ce drapeau rappelle les
valeurs humaines de notre devise :

« Liberté, Egalité, Fraternité »

Termes rappelés par Monsieur le Président de
section, Jean-Marie HECKMANN, lors de la
cérémonie

. Un grand merci à toutes les personnes, qui par leur travail ont fait de cette journée, une éclatante réussite.

Notre section organise tous les ans 2 voyages ; l’un au mois de mai, l’autre au mois de septembre. Ces déplacements sont toujours liés à un événement qui a marqué la région et souvent le Pays.

En 2012, nous avons visité le château des Millandes en Dordogne. Visite empreinte de solennité lorsque nous avons découvert le parcours patriotique de la célèbre vedette Joséphine BÄKER Lorsque la France est attaquée en 1940, la star quitte les paillettes pour entrer en Résistance. Joséphine refuse de voir Paris sous la botte des nazis. Elle entre dans la Résistance en cachant des armes et des hommes recherchés dans son château. Son statut de vedette lui permet de se déplacer sans être remarquée ; elle rentre alors dans le contre-espionnage et devient plus tard l’agent de propagande du Général de Gaulle. Elle donne de nombreux concerts pour récolter des fonds au profit de l’armée française et aide les services de renseignements français à obtenir des informations précieuses des services de Mussolini ainsi que sur les projets secrets des Allemands quant à un éventuel débarquement en Angleterre.

Surveillée par la Gestapo, elle doit quitter la France pour l’Afrique du Nord mais s’engage à nouveau dans l’Espionnage et la Résistance jusqu’à la libération de la France en 1945 ; cette France qu’elle aimait tant.

Pour ces innombrables services rendus à la France, le Lieutenant Joséphine BAKER est titulaire des médailles les plus prestigieuses comme le montre les photos ci-contre.

Son grand cœur la perdra. Ruinée, elle est obligée de vendre son château, mais ses 13 enfants adoptés ne manqueront de rien.

Elle sera recueillie par Grâce Kelly, Princesse de Monaco, sa compatriote américaine.



Les médailles de Joséphine Baker pour ses mérites dans l’armée française, de gauche à droite :

1. La médaille de la France Libre
2. La Légion d’honneur
3. La croix de guerre

Le 15 avril 1975, disparaît une grande star mais surtout une femme noire, une Etoile qui a illuminé la France, l’Afrique et l’Amérique.

Soyez tous confiants en l’avenir. L’avenir est quelque chose qui se surmonte ; on ne subit pas l’avenir, on le fait !

Pour la section UNC, son Président Jean-Marie HECKMANN.

YOGA à la salle socio éducative de Réchicourt-le-Château

Les cours de Yoga ont lieu tous les lundis, hors vacances scolaires, de 17h30 à 19h, et de 19h à 20h30. Elisabeth Klein, la professeure, diplômée de l'école de la Fédération Française de Hata-Yoga serait ravie d'accueillir de nouveaux adeptes.

Il s'agit de cours de yoga traditionnels qui comportent une heure de postures puis 20 minutes de relaxation. Ces cours conviennent à tous, à tous les âges et quel que soit l'état de santé puisque nous travaillons toujours dans un grand respect du corps, chacun à notre rythme, lentement et en profondeur. La posture juste est la posture qui convient au corps.

Dans chaque cours toutes les articulations, tous les muscles, chaque partie du corps sont sollicités. Et même, notre milieu intérieur par des torsions par exemple, qui vont masser nos viscères dans une grande douceur.

Toutes ces postures, qui font un bien immense au corps, ne sont pourtant qu'un moyen, celui de calmer, de nettoyer le mental par la grande concentration qu'elles requièrent. En effet, quand nous sommes vraiment dans la posture, concentrés sur nos gestes, puis sur notre respiration qui accompagne chaque mouvement, sur le placement des fermetures ou banda, sur l'écoute et l'observation de notre corps, nous ne sommes pas ailleurs, dans les soucis et les problèmes de la vie. Nous sommes là, présents à nous-mêmes. C'est cette concentration sur un seul point qui va permettre à nos pensées d'accepter, pour un moment, de cesser leur bavardage incessant et d'apaiser notre mental.

Puis vient le moment de la relaxation, qui est une expérience très agréable à vivre de voyage intérieur. On en ressort calme comme jamais.



Pour chaque nouvelle personne qui désire expérimenter cela la première séance est offerte.

Il convient de se munir d'une couverture, d'un tapis de sol et d'un coussin si cela est nécessaire.

Les cours sont payables au trimestre : la somme de 60 € à l'ordre de l'association Yoga-Vie Sereine et de 29 € annuel à l'ordre de la Fédération Française de Hata-Yoga pour la licence.

Pour tous renseignements merci de s'adresser à Elisabeth Klein Tel. 09 80 34 59 42.

Association « **RES NON VERBA** »

« **Des réalités, non des mots** »

L'Association « RES NON VERBA » fête cette année les vingt ans de sa création.

Après la rénovation du rez-de-chaussée de la « Maisonnette » en 2010, pour 2012/2013 c'est le réaménagement des étages qui a été retenu. De gros travaux sont nécessaires pour rendre plus agréable le séjour des parents qui souhaitent passer quelques jours auprès de leur enfant. (Remplacement des fenêtres, velux, tapisseries, réaménagement de la salle de bain, achat de meubles plus solides).

Un changement a été réalisé auprès des enfants. Outre les deux poneys Pumba et Eclair, qui sont revenus cette année, deux lapins nains, Tout-doux et Neige sont venus égayer le séjour de nos protégés. Les sorties piscine sont toujours d'actualité, ainsi que la décoration des services, et le fleurissement des espaces extérieurs.

Pour 2013 d'autres projets sont à l'étude dont le financement pourra être réalisé grâce aux cotisations de nos membres adhérents, aux dons des communes qui nous soutiennent, et ceux de nos membres sympathisants, ainsi que les bénéfices de notre repas dansant du 25-03-12 et de notre loto du 14-10-12

La date de notre prochain repas dansant, animé par J.C. MAUSOLEO à la salle de MOUSSEY a été fixée au 24 mars 2013. Le loto aura lieu à la même salle le 13 octobre 2013.

Venez nombreux pour nous permettre de réaliser nos projets.

Notre groupe de bénévoles se mobilise toujours régulièrement pour sortir les enfants en fauteuils roulants, et participer aux manifestations internes à l'établissement afin d'animer leur quotidien.

Nous remercions encore tous nos généreux donateurs, ainsi que les communes qui soutiennent notre action, grâce à qui nos projets deviennent réalisables.

La Présidente, les Membres du Comité et tous les Bénévoles de RES NON VERBA vous souhaitent à toutes et tous, une bonne et heureuse année 2013, et surtout une bonne santé à vous et vos familles.

Romane, en compagnie de Pumba et Tout-doux



Carmen PONS, Présidente.

association locale : THEATRE « LA GOUTTE D'EAU »

Début 2012, les comédiens de la troupe théâtrale « la Goutte d'eau » ont achevé leur tournée de la pièce de théâtre d'Eugène Labiche « l'Amour un fort volume » par six représentations qui ont connu un vif succès.



La pièce « RUES ET VOUS » présentée à RICHEVAL le 30 juin.



En juin, c'est avec un immense plaisir que les comédiens ont répondu à l'invitation lancée par la Communauté de Communes du Pays des Etangs pour présenter leur pièce « Rue et Vous » pour la 9^{ème} édition des Etangs en Folie.

Après quelques vacances bien méritées, les comédiens ont repris le chemin des répétitions chaque samedi matin avec l'aide d'un nouveau metteur en scène, Jérôme GUILLOTEAU résidant à Moussey.

Le nombre de comédiens a aussi évolué avec l'arrivée de FICHEL Pauline, PELTE Pauline, KELLE Jean et DENNY Cédric portant le nombre de comédiens sur scène à dix.

Un tout nouveau spectacle est en cours de préparation avec, pour cette saison, une pièce contemporaine de création.



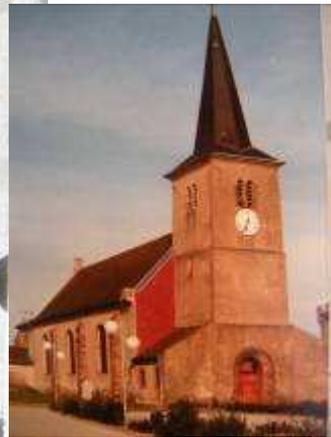
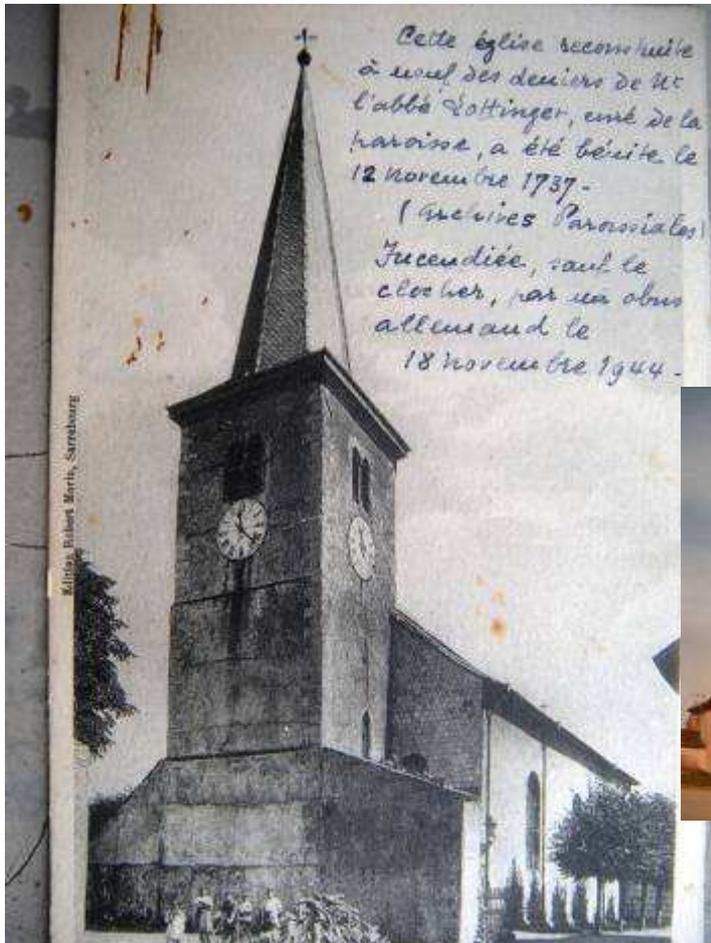
Nous comptons sur vous tous pour venir nombreux soutenir chacun des comédiens lors de leurs prochains spectacles.

RECHICOURT PAR LE PASSE

Robert JAMBOIS, qui nous a quittés le 29 mars 2009 collectionnait les photographies, cartes postales, reproductions de Réchicourt-le-Château.

Dans ses albums soigneusement classés, numérotés, authentifiés s'y côtoient des vues du village, des clichés montrant les scènes de la vie quotidienne, des photos d'édifices ou immeubles maintenant disparus.

Les enfants de Robert ont remis les collections à la Mairie. La commune les remercie et vous propose quelques unes des nombreuses photos.



Grand Rue, les pompes à essence et la menuiserie (entreprise FISCHER & SOUR)





Route de Bataville...le lavoir public (vers 1940)



1920 - rue Maculée



1933 : devant l'épicerie familiale, Jean et Marie HECKMANN avec leurs enfants, Elisabeth, Cécile et Antoinette.



(1930) MAIRIE SALLE D'AUDIENCE



JEUX – DETENTE

Daniel PATE, verbicruciste à ses heures, vous propose cette grille à résoudre.

Horizontalement :

1. Gens d'armes.
2. A l'origine d'un complexe
Toujours plus que rien.
3. Plantes des milieux humides.
4. Qui a rapport à la vigne.
5. Termine un bon repas.
Entièrement.
6. En plus ;
Usa d'un stratagème
7. Pas lisse ;
Divinité.
8. Fait quelquefois rougir ;
Caché.
9. Celle de Damoclès est suspendue ;
La une du cou.
10. Symbole ;
Cool.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Verticalement:

- A. Béret ou panama (*composé*)
- B. Toujours bien tourné.
- C. Loi promulguée par le roi ; Il a son coin.
- D. On peut lui faire confiance.
- E. COLT SEAVERS y tombe souvent (*composé*) ; Pour aller droit.
- F. Historien mosellan ; Peut accompagner un courrier.
- G. Oiselet souvent chanté
- H. Armes blanches encore utilisées par les chasseurs ; Prénom.
- I. Transport en Ile de France ; Ancien cheval.
- J. Cuir retourné ; N'a pas de souci financier.



Table des matières :

page 2 :	Edito 2012.
pages 3 à 8 :	Rétrospective 2012.
page 9 :	Le budget communal 2012.
pages 10 à 12	Les travaux.
pages 12 & 13	Le gîte et les n° de téléphone utiles.
page 14 :	Le Plan Local d'Urbanisme.
page 15 :	A l'honneur en 2012 – Informations.
pages 16 & 17 :	Informations – services – vie municipale.
pages 18 & 19 :	Etat civil : les naissances, les mariages, les décès.
page 20 :	Les Associations (événements 2013).
page 21 :	Association « Méli-notes et Mélodie ».
page 22 :	Association Culturelle du Château - La Fabrique
page 23 :	La pétanque à Bataville – Association des Donneurs de Sang Bénévoles.
page 24 :	Association « Les Amis de l'Etang ».
page 25 :	Associations « La Congrégation des Sœurs de la Divine Providence » & « Club Loisirs et Amitié ».
Pages 26 & 27	Association « Union Nationale des Combattants ».
Page 28 & 29 :	Associations «YOGA vie sereine » & « Res Non Verba ».
Page 29 :	Association « La goutte d'eau ».
Pages 30 & 31 :	Réchicourt par le passé.
Page 32 :	Jeux – détente.

